

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE COMMUNE DE CONTRÔLE CONTINU 1

PREMIÈRE

LANGUES VIVANTES

ESPAGNOL

Compréhension : 10 points

Expression : 10 points

Durée de l'épreuve : 1 heure

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

C1CESPA00275

L'ensemble du sujet porte sur l'axe 7 du programme : **Diversité et inclusion.**
Il s'organise en deux parties :

- 1- **Compréhension de l'oral**
- 2- **Expression écrite**

Vous disposez tout d'abord de **cinq minutes** pour prendre connaissance de **l'intégralité** du dossier.

Vous allez visionner trois fois le document de la partie 1 (compréhension de l'oral).
Les visionnages seront espacés d'une minute.
Vous pouvez prendre des notes pendant les visionnages.

À l'issue du troisième visionnage, vous organiserez votre temps comme vous le souhaitez pour **rendre compte en français** du document oral et pour traiter le sujet d'expression écrite (partie 2) **en espagnol.**

1. Compréhension de l'oral (10 points)

Titre du document : Preserver las lenguas indígenas en México

Vous rendrez compte librement en français de ce que vous avez compris du document.

2. Expression écrite (10 points)

Vous traiterez en espagnol l'un des deux sujets suivants au choix.
Répondez en 120 mots au moins.

Question A

Redacte un artículo a favor de la protección de las lenguas minoritarias para el periódico del instituto. Explique por qué y cómo preservarlas.

Question B

¿Le parece importante hablar varias lenguas? Argumente su opinión.